

INTITULE DU PROJET	<b>MISE EN TOURISME VIRTUEL DU SITE DE TINTIGNAC</b>
<b>Porteur de projet</b>	<b>Tulle agglo</b>
<b>Coordonnées</b>	Rue Sylvain Combe 19000 TULLE <a href="http://www.tulleagglo.fr/">http://www.tulleagglo.fr/</a>
<b>Fiche action concernée</b>	1.1 Favoriser le développement des usages numériques
<b>Présentation de la structure porteuse / contexte</b>	<p>Le site archéologique de Tintignac est un site unique regroupant à la fois un sanctuaire gaulois et un temple gallo-romain. D'une grande qualité historique, ce site principalement religieux, superpose :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un sanctuaire gaulois contenant des objets méconnus et exceptionnels tels que des trompettes de guerre (carnyx) et des casques fabuleux ; au centre du sanctuaire ont été découvertes les empreintes d'un bâtiment de bois plusieurs fois reconstruit et d'un feu continue marquant la fonction religieuse du lieu.</li> <li>- Un ensemble monumental religieux gallo-romain (fanum, théâtre et bâtiment en hémicycle) et d'un autre édifice appelé au XIXème siècle.</li> </ul> <p>Le site a fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques sur la liste de 1840 ; il a connu de nombreuses fouilles qui ont révélés une fosse gauloise renfermant près de 500 fragments d'objets, un aqueduc de 2m. Pour autant, l'ensemble du site (60 ha) est loin d'avoir été fouillé (4 bâtiments dont la fonction est encore inconnue) Le site demeure néanmoins méconnu, malgré la mise en place d'un parcours de 10 points d'intérêt.</p> <p>Le site appartient à la commune de Naves.</p> <p>Tulle agglo, dans son schéma de développement touristique, a décidé de mettre l'accent sur la mise en tourisme de ce site gallo-romain unique.</p>
<b>Descriptif du projet</b>	<p>Pour cela, une animation basée sur le concept de réalité augmentée permettant la mise en valeur et la présentation virtuelle des vestiges de Tintignac a été proposée dès la saison 2016.</p> <p>Cette animation basée sur une application pré-téléchargée sur smartphone ou tablette numérique vient compléter l'offre existante. Les vestiges gallo romains, les objets découverts ainsi que les fouilles peuvent être visualisés virtuellement sur le smartphone ou la tablette au moyen de photos, vidéos et témoignages sonores. La réalité augmentée permet de visualiser les vestiges tels qu'ils étaient à leur époque au travers d'images de synthèse 3D.</p> <p>Tulle agglo, finance la conception de l'application ainsi que l'achat de 10 tablettes numériques tactiles, outils nécessaires à l'exploitation de l'application.</p> <p>L'office de tourisme intercommunal de Tulle en Corrèze constitue un outil opérationnel, fédérateur, promoteur et stimulateur d'initiatives touristiques locales.</p> <p>L'association « Tintignac Association » assurait entre 2016 et 2018, la gestion des animations sur site pour les visiteurs. Ses interventions étaient encadrées par une « convention d'exploitation visite du site en réalité augmentée ».</p>

	<p>Sa dissolution en mars 2018 entraîne la nécessaire redéfinition du partenariat offrant les conditions de pérennisation de l'outil.</p> <p>Dans un 1<sup>er</sup> temps, la mairie devra définir les conditions d'organisation des visites sur site, ensuite l'agglomération se rapprochera de l'exploitant afin de lui proposer de mettre en œuvre un parcours de visite en réalité augmentée.</p>
<b>Éléments d'évaluation</b>	<p><b>Objectifs stratégiques</b> : Augmenter le nombre de visiteur sur le site de Tintignac</p> <p><b>Population cible</b> : touriste et population locale.</p> <p><b>Impacts attendus</b> : infléchissement de la courbe de fréquentation du site</p> <p><b>Pistes d'indicateurs de résultats et de suivi</b> : suivi du nombre de visiteurs</p>
<b>Calendrier</b>	<b>Juin 2016</b>